



Entraide et solidarité AF 447

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux - BL 91 -75014 Paris

Tel : +33 6 78 64 79 69

Courriel : entraideca@af447.fr

Site Web : www.asso-af447.fr

Présidente : Danièle Lamy

Conseil d'Administration du 9 juillet 2016

Présidence : Danièle Lamy

Secrétaire : Sylvie Delerablée

Ordre du jour :

13 h – 14 h : ● Point sur l'avancement du dossier judiciaire par Danièle

Maître Busy a communiqué avec le greffier de Mme Robinson. Ce dernier l'a informé que l'intégralité du dossier était à la disposition des Juges d'Instruction. Le dossier a été remis en ordre par les greffiers pendant 15 jours suite au retrait des pièces relatives au dossier de contre-expertise après le rejet de la demande de pourvoi en cassation d'Airbus.



Mme Robinson et M. Aubertin doivent prendre connaissance de l'intégralité de la procédure et se réunir afin de faire un point complet sur les investigations et les éventuels actes à ordonner.

⇒ Rien ne se passera avant début septembre.

● Dossier technique par Laurent

Une des pistes envisagées (privilegiées ?) par le secteur aéronautique civil consisterait à maintenir un pilote dans l'avion et de positionner un autre pilote au sol pour prendre les commandes à distance en cas d'anomalie à bord (tentative de suicide, évanouissement de l'équipage, prise d'otages, etc.). Une bande passante d'environ 500Kb/s serait nécessaire pour le signal vidéo.

Difficultés : perte de liaison, absence de sensation physique pour le pilote au sol, etc.

Remarque concernant la perte de liaison : l'avion pourrait passer en mode autonome et se mettre dans une zone de sécurité avant d'atterrir.

Remarques diverses si 1 seul pilote (Jean Pinet) :

-> quid des responsabilités (constructeur ou avion ?)

-> opinion des passagers ?

Catherine TESSIER (ONERA) : Débrayage des automatismes : qui du pilote ou de l'avion doit surveiller l'autre ?

Selon C TESSIER : "*Qui décide ? Qui a le contrôle ? On doit faire en sorte que les décisions des automatismes de l'avion ne soient pas prises à l'insu du pilote afin de ne pas créer de ruptures dans sa compréhension de l'événement (que le pilote ne croit pas que l'avion soit dans un certain état alors qu'il se trouve dans un autre situation).*"

□ Frédéric DESHAI (ISAE) : L'être humain a tendance majoritairement à privilégier les alarmes visuelles, aux alarmes sonores (ex: alarme de décrochage). Les "testeurs" ont manqué jusqu'à 56% des alarmes sonores.

□ Xavier CHAMPION (CAC) : *"La qualité des informations fournies aux systèmes automatiques est fondamentale ; en conséquence, les automatismes ne doivent pas créer un chaos durant le vol"*.

□ Élément principal d'amélioration : entre 2004 et 2013, 1576 équipages ont subi une perte de contrôle de l'avion ; c'est la 1ère cause des accidents aériens.

Ressenti personnel de Laurent : *"ce colloque a été très différent de celui de 2011."*

Autant en 2011, les intervenants ont fait preuve d'une extrême prudence qu'on pourrait qualifier de "langue de bois" qu'en 2016, les intervenants ont fait preuve d'ouverture, sans hésiter à aborder de manière plus approfondie de nombreux thèmes qui expliquent en partie la perte de l'AF447. Pour autant, l'accident de l'AF447 n'a toujours pas été cité, mais je pense que cela cette fois ne tient pas aux enjeux judiciaires ou financiers mais à un événement catastrophique que le secteur aéronautique voudrait bien oublier. Il convient cependant de préciser que des experts judiciaires et du BEA étaient présents en 2011, ce qui n'a pas été le cas en 2016.

Je pense enfin qu'il serait souhaitable pour l'association de maintenir sa présence lors de prochains colloques."

14h – 16 h :

1 - Tour de table :

Il a été difficile d'organiser un CA à cette période (manque de nouveautés judiciaires et proximité des vacances)

2 - Points adhérents et trésorerie :

* Danièle : 348 adhérents dont 8 nouveaux

* Philippe: trésorerie

Recettes 2300 € dépenses 1200 €

3 -- Compte rendu d'activités avril, mai, juin :

- Avril à juin 2016 : Suivi du dossier judiciaire
- Amélioration de l'environnement de la stèle du Rio-Paris :
 - Plantation d'une glycine arbustive et rafraîchissement de la pelouse par le service des Jardins de Paris.
 - Projet : réaménagement de la terrasse d'accès à la stèle (financement par Air France ? La compagnie n'exprime pas d'objection de principe).
- Préparation de la cérémonie du 1^{er} juin 2016 :
 - * Courriers d'invitation :
 - Madame Juliette Méadel Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée de l'Aide aux victimes
 - M. Vidalies, Secrétaire d'État chargé des Transports, de la mer et de la pêche. Réponse du Ministre qui, en déplacement à l'étranger, sera représenté par son Chef de Cabinet Claude Morel
 - *Mail de l'association aux familles : rappel de l'invitation d'Air France et déroulé de la cérémonie

4. Relation avec les médias :

Voir le courrier de Ionut Teianu journaliste de W9 transmis par mail. Il veut raconter les histoires des familles et évoquer les causes techniques du drame par des spécialistes.

Le reportage filmé en septembre sera mis en ligne sur le site.

⇒ Les gens intéressés devront prendre contact directement avec le journaliste à titre personnel tél : 06 07 57 64 37.

5. Cérémonie du 1^{er} juin 2016

- Ont participé à la cérémonie les autorités suivantes :

* Madame Juliette Méadel Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée de l'Aide aux victimes,

* Monsieur Claude Morel Chef de Cabinet de M. Vidalies, Secrétaire d'État chargé des Transports,

* M. Thierry Viteau Ambassadeur chargé du suivi des catastrophes aériennes

L'association a remis à Madame Méadel un texte sur l'AF447 et les attentes des familles, texte dont elle s'est largement inspirée dans son allocution.

- Cette journée a permis de se réunir, d'échanger dans la convivialité et de se recueillir dans la dignité devant le mémorial dédié aux victimes de l'accident du vol du Rio-Paris du 1er juin 2009.

Pour information :

Un mail en provenance de mail.celluleAF447@airfrance.fr a été transmis à chaque famille en juillet 2011. L'identifiant et le mot de passe sont individuels.

Pour accéder au site d'Air France réservé aux familles de victimes :

<https://espacefamilles.airfrance.fr>

5 – Préparation de l'Assemblée Générale :

- **Programmation :**

- **Date : 24 septembre 2016 de 11h30 h – 17 h**

En l'absence de nouveaux éléments judiciaires et techniques, l'AG commencera à partir de 13h45 par un exposé faisant le point de la situation judiciaire.

Accueil à partir de 11h30 suivi d'un déjeuner et de l'AG jusqu'à 17h.

- **Lieu : Maison des Associations du 14^{ème}
22 rue Deparcieux 75014 Paris**

- Organisation :
- - Planning de la journée :

11h :	disponibilité de la salle
11h30 – 12h :	accueil des participants (café/thé) boîte à suggestions
12h - 13h45 :	Déjeuner
13h45 – 14h45 :	Intervention des avocats pour faire un exposé sur l'avancement du dossier judiciaire
14h45 – 17h :	Rapport moral, financier + élection du bureau
- Préparation :
- - Courriers d'invitation
 - Repas
 - Matériel à apporter

6 - Questions diverses :

- Information Internet : arrêt des listes de diffusion et adresse mail asso-af447.fr en raison de l'arrêt d'un abonnement devenu inutile. Economie de 90 €.

En conséquence, il faudra :

⇒ Changer les en-têtes des divers documents, du site web...

⇒ Utiliser l'adresse pour écrire au C.A. : entraideca@af447.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 h.

La secrétaire :
Sylvie Delerablée